RBC Gestion mondiale d'actifs

Notre approche en matière de changements climatiques

RBC

VISIT…

LANZAROTE Caliente.com

Introduction

RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA)[1] souscrit à l'objectif mondial de zéro émission nette en 2050 ou avant. Nous prenons en compte l'objectif de carboneutralité dans notre approche de placement, faisons preuve de transparence envers nos clients lorsque nous divulguons de l'information à ce sujet et maintenons un bilan carbone nul dans l'exercice de nos activités.

À titre de gestionnaire d'actifs et de fiduciaire des avoirs de nos clients, nous devons nous acquitter d'une tâche importante : examiner tous les facteurs pertinents susceptibles d'influer sur les rendements ajustés au risque de nos placements. À RBC GMA, nous croyons que l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'approche de placement nous permet d'améliorer le rendement à long terme ajusté au risque de nos portefeuilles et de respecter notre devoir fiduciaire. Les changements climatiques comptent parmi ces facteurs.

Nous appuyons les principes de l'Accord de Paris et l'objectif international de maintenir le réchauffement climatique à « un niveau bien inférieur à 2 °C », et de préférence à 1,5 °C au plus, d'ici la fin du siècle. Les meilleures données scientifiques disponibles indiquent que pour atteindre cet objectif, les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) devront diminuer de 45 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2010, et être nulles en 2050 ou avant[2].

Les effets des changements climatiques sont systémiques et sans précédent. Ils se font déjà sentir. Bien qu'ils soient susceptibles d'influer sur l'économie mondiale, leurs impacts économiques sur certains marchés, régions et placements sont complexes, variés et incertains. Les gouvernements, les entreprises, les consommateurs et les investisseurs ont tous un rôle à jouer dans la lutte contre ce phénomène. À titre de gestionnaires d'actifs et d'investisseurs, et de gérants des avoirs de nos clients, nous croyons que la prise en compte des risques et des occasions engendrés par les changements climatiques dans notre approche de placement peut améliorer nos résultats à long terme ajustés du risque.

La supervision par le conseil d'administration, la responsabilisation des cadres et la collaboration intraentreprise sont essentielles à l'efficacité de la mise en œuvre. Voilà pourquoi l'approche de RBC GMA en matière de changements climatiques a été approuvée par le Comité de direction de RBC GMA, qui assure chaque année l'examen et le suivi des progrès par rapport à nos objectifs. La mise en œuvre incombe principalement au groupe Gouvernance et investissement responsable et à nos équipes des placements. Notre chef des placements est en définitive le responsable des risques de placement.

> « Nous prenons au sérieux notre responsabilité d'assurer un meilleur avenir financier à nos clients et à leurs bénéficiaires, et cette responsabilité implique entre autres de tenir compte des répercussions financières des changements climatiques. »
>
> Damon Williams, chef de la direction, RBC GMA

> « Les changements climatiques auront un impact sur les économies, les marchés et les sociétés, présentant à la fois des risques et des occasions pour les investisseurs. Nous sommes déterminés à évaluer de façon suivie les données climatiques et les méthodes prospectives en vue d'éclairer nos processus de placement et de maximiser les rendements ajustés au risque pour nos clients. »
>
> Daniel E. Chornous, chef des placements, RBC GMA

[1] Dans le présent document, l'appellation RBC GMA (nous, nos ou notre) comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC. Nota : Bien que l'approche globale de BlueBay en matière de changements climatiques corresponde à celle qui est exposée dans le présent document, il est possible que certaines pratiques relatives aux changements climatiques soient propres à BlueBay.
[2] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2019), Lien.



Notre approche en matière de changements climatiques

 **Nos convictions**	▪ Les changements climatiques constituent une question urgente susceptible d'avoir des répercussions sur les émetteurs ainsi que sur les économies, les marchés et la société dans lesquels ils exercent leurs activités. ▪ Il est essentiel d'assurer une transition judicieuse et ordonnée qui favorise la prospérité économique à grande échelle. ▪ Nous croyons que l'intégration des critères ESG, y compris des changements climatiques, peut améliorer les rendements ajustés au risque à long terme. ▪ La gérance active est l'un des moyens les plus efficaces dont nous disposons en tant qu'investisseurs pour favoriser la réduction des émissions réelles dans l'ensemble de l'économie, tout en respectant notre devoir fiduciaire envers les clients.
 **Nos engagements**	▪ Nous souscrivons à l'objectif mondial de zéro émission nette en 2050 ou avant. ▪ Nos équipes des placements prennent en compte des facteurs climatiques importants dans leur approche de placement . ▪ Nous analysons les occasions et les risques liés au climat au niveau des émetteurs et portefeuilles. ▪ Nous recourons à la gérance active pour faire progresser nos engagements en matière de changements climatiques. ▪ Nous collaborons avec d'autres investisseurs aux vues similaires. Nous apportons des solutions concernant les changements climatiques en fonction des besoins des clients. ▪ Nous sommes transparents en matière de changements climatiques. ▪ Nous maintenons un bilan carbone nul dans l'exercice de nos activités.
 **Nos interventions**	▪ Nous utilisons un large éventail de données, notamment sur le climat, pour intégrer les facteurs climatiques importants dans notre approche de placement. ▪ Nous mesurons, surveillons et divulguons les émissions de carbone des sociétés faisant partie de nos actifs sous gestion et effectuons une analyse de scénarios carboneutres et climatiques. ▪ Nous menons des recherches sur le climat et développons nos connaissances à ce sujet sur des plateformes de placement et d'autres types de plateforme. ▪ Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques par l'entremise de votes par procuration, selon les Directives de RBC GMA en la matière, et publions nos registres de vote sur nos sites Web régionaux, conformément à la réglementation applicable. ▪ Nous maintenons le dialogue avec ceux pour lesquels le climat représente un risque financier majeur s'ils ne disposent pas de cible et de plan d'action. ▪ Nous sommes signataires de Climate Action 100+ and d'Engagement climatique Canada. ▪ Nous appuyons officiellement le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et publions un rapport GIFCC annuel.

Prise en compte des changements climatiques

Notre approche des changements climatiques respecte les trois piliers établis dans notre approche de l'investissement responsable.



Intégration des critères ESG

Nous tenons compte des occasions et des risques liés aux changements climatiques qui ont une importance sur le plan financier dans notre approche de placement, et les gérons conformément à l'objectif de placement énoncé dans nos stratégies.



Gérance active

Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques grâce à des votes par procuration réfléchis, à un dialogue avec les sociétés émettrices et les autorités réglementaires, et à une collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires.



Solutions et rapports axés sur les clients

Nous adaptons nos solutions concernant les changements climatiques en fonction de la demande des clients et nous fournissons des rapports transparents et pertinents sur ces enjeux.

Activités carboneutres[3]

Atteindre chaque année un bilan de zéro émission nette dans l'exercice de nos activités mondiales[4].

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici 2025[5].

Faire en sorte que, d'ici 2025, 100 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES[6].

Compenser toutes les émissions restantes de GES par l'achat de titres compensatoires en carbone de qualité supérieure.

Réduire les déchets produits par RBC GMA en gérant la demande et en recyclant les déchets de produits électroniques, de papier et de plastique.

[3] Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière (CSF).
[4] Comme le précise la Stratégie climatique RBC.
[5] Ibid.
[6] Ibid.

Principaux engagements

Nous intégrons les facteurs liés aux changements climatiques dans notre approche de placement.

- Nous utilisons des données et des analyses climatiques pour déterminer, évaluer et surveiller les répercussions des risques et des occasions liés au climat, et le degré de cohérence entre nos placements et la réalisation de l'objectif de zéro émission nette en 2050 ou avant.
- Nous espérons que toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons cerneront et communiqueront publiquement les répercussions financières et stratégiques importantes de la transition vers une économie à zéro émission nette.
- Là où le climat représente un risque financier majeur, nous attendons à ce que toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons définissent des cibles et des plans d'action crédibles conformes à l'ambition mondiale d'atteindre un bilan de zéro émission nette en 2050 ou avant. Nous nous attendons également à ce qu'elles progressent dans la réalisation de leurs engagements.
- La gérance active est la façon dont nous appuyons l'objectif mondial de zéro émission nette. Nous maintenons notamment des communications suivies avec les émetteurs pour lesquels le climat représente un risque financier majeur s'ils ne disposent pas de cibles et de plans d'action en matière de carboneutralité ou s'ils sont en retard sur leurs pairs.
- Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques par l'entremise de votes par procuration, selon les Directives de vote par procuration de RBC GMA, et publions nos registres de vote sur nos sites Web régionaux, conformément à la réglementation applicable.
- Nous continuons à évaluer le rôle de la dynamique de l'utilisation des terres dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, et à communiquer avec les émetteurs à propos des répercussions importantes découlant de l'utilisation des terres. Nous offrons à nos clients des solutions et des rapports transparents sur le climat.

Nous offrons à nos clients des solutions et des rapports transparents sur le climat.

- Nous collaborons en permanence avec les clients institutionnels de manière à les aider à atteindre les objectifs climatiques dans leurs portefeuilles.
- Nous continuerons d'informer nos clients sur les critères ESG et liés au climat de façon aussi transparente que possible, et chercherons à améliorer la qualité de nos rapports.
- Nous étudierons les nouveaux produits et les occasions favorables à la transition vers une économie carboneutre.

Nous maintenons un bilan carbone nul dans l'exercice de nos activités[7].

- Nous sommes conscients de notre devoir de réduction des émissions dans l'exercice de nos activités et maintenons un bilan carboneutre depuis 2017.
- Nous nous sommes fixé des objectifs de réduction des émissions liées à nos activités.
- Nous mesurons les émissions en respectant le Protocole des GES et rendons compte annuellement des progrès réalisés.
- La Banque Royale du Canada (RBC) s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 pour son portefeuille de prêts et s'est jointe à l'alliance bancaire zéro émission nette[8].

Nous assumons nos responsabilités et faisons preuve de transparence sur tout ce qui a trait au climat.

- L'investissement responsable, qui tient compte des changements climatiques, figure parmi nos objectifs stratégiques.
- Le chef des placements s'occupe de la surveillance et de la direction des activités de placement. Il est aussi le principal responsable de la gestion du risque de placement lié aux changements climatiques.
- Nous appuyons officiellement le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et nous nous sommes engagés à publier des rapports GIFCC annuels.
- Nous mesurons, surveillons et divulguons les émissions de carbone des sociétés faisant partie de nos actifs sous gestion (ASG) à l'aide des méthodes et des meilleures pratiques établies.
- Nous effectuerons une analyse de scénarios climatiques pour évaluer l'incidence des différentes trajectoires climatiques sur les placements, y compris les scénarios de réchauffement de 1,5 °C et de 2 °C, et nous en publierons les résultats.

[7] BlueBay n'est pas visée actuellement par cet engagement. Elle le sera d'ici la fin de 2022.
[8] Voir la Stratégie climatique RBC.

À propos des placements dans les combustibles fossiles

De manière générale, RBC GMA n'exclut pas un placement ou un secteur particulier uniquement en fonction des critères ESG ou liés au climat. Cependant, certaines de nos stratégies prévoient des exclusions. Il s'agit notamment de stratégies sans combustibles fossiles qui sont offertes dans certaines parties du monde. Nous consultons également les clients du secteur institutionnel pour leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins, notamment en matière d'exclusions et d'approches de gestion des risques et des occasions liés au climat. Nous travaillons main dans la main avec eux à renforcer la transparence, à étoffer les rapports sur les risques et les occasions liés au climat, et à élargir la palette de nos solutions de placement.

La mise en place d'une économie carboneutre d'ici 2050 exigera des réductions absolues des émissions de GES dans tous les secteurs, mais également des changements structurels, en particulier dans nos systèmes d'énergie et de transport, qui dépendent des combustibles fossiles, ainsi que dans les secteurs de la fabrication et de la construction, hautement énergivores. RBC GMA est consciente des risques et des occasions potentiellement importants liés au climat auxquels le secteur de l'énergie est confronté, et tient compte de ces facteurs dans son approche de placement. Nous prenons notamment en compte les émissions au niveau d'une société et du portefeuille (en valeur absolue et selon l'intensité), l'exposition au risque de délaissement d'actifs, ainsi que les objectifs de réduction d'émissions des émetteurs et les progrès réalisés dans ce sens. À l'aide d'une méthode scientifique, nous mesurons et surveillons le respect de l'objectif zéro émission nette des portefeuilles et divulguons les principaux paramètres climatiques dans notre rapport GIFCC annuel.

RBC GMA espère que les émetteurs de tous les secteurs et les parties du monde où le climat représente un risque financier majeur définiront des cibles et des plans d'action qui tendent vers un bilan de zéro émission nette. La gérance active est le moyen le plus efficace dont nous disposons en tant qu'investisseurs pour favoriser la réduction des émissions réelles dans l'ensemble de l'économie, tout en respectant notre devoir fiduciaire envers les clients. Bien que le désinvestissement demeure une option envisageable pour nos équipes des placements, nous préférons emprunter la voie du dialogue avec les émetteurs sur les enjeux climatiques importants. Nous discutons notamment, seuls ou en collaboration avec d'autres investisseurs, avec les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés afin de mieux comprendre leur stratégie, de les amener à mieux maîtriser les risques importants et d'exiger une plus grande transparence sur les questions importantes. En tant que signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, de Climate Action 100+ et d'Engagement climatique Canada, nous collaborons également avec d'autres investisseurs aux vues similaires afin d'avancer dans la transition vers la carboneutralité.



RBC Gestion mondiale d'actifs

Pour en savoir plus sur notre approche, rendez-vous à rbcgam.com/gir.

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA), à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Investment Management (Asia) Limited, et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC. Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements) qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de laquelle elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Investment Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif. Vous trouverez des précisions sur RBC GMA à www.rbcgam.com.

Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus auprès de tiers sont jugés fiables ; toutefois, aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite ni donnée par RBC GMA ou ses sociétés affiliées ni par aucune autre personne quant à leur exactitude, leur intégralité ou leur bien-fondé. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Tout placement comporte un risque de perte de la totalité ou d'une partie du montant investi. Les rendements, si indiqués, sont fournis à des fins d'illustration seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Le rendement actuel peut être supérieur ou inférieur à celui indiqué, et peut varier considérablement, notamment à plus court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2022

(02/2022)
020GAM012_(07_2022)_CLIMATE_STRATEGY_FR_V1 07/21/2022

RBC